

Bretagne, Ille-et-Vilaine
Rennes
7 avenue Georges Graf

Décoration au titre du 1% du lycée Bréquigny (Rennes)

Références du dossier

Numéro de dossier : IM35025069

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine des lycées de Bretagne

Désignation

Localisation

Aire d'étude et canton :

Aire d'étude : Bretagne, Canton :

Précisions :

Historique

Le 27 septembre 1962, la Commission d'agrément des artistes proposés pour l'exécution de travaux de décoration dans les bâtiments de l'enseignement, accepte une première proposition de l'Architecte Louis Arretche, de confier à Edmond Heuzé une grande composition peinte. L'avis est laconique "Etant donné la personnalité de M. Heuzé, la Commission n'a aucune objection à présenter sur ce projet". Dans une lettre manuscrite de remerciement, adressée par le peintre, membre de l'Institut de France, à M. Goutal, Inspecteur général de la création artistique, il précise : *"Je n'ignore pas que c'est grâce à toi que je vais pouvoir exécuter cette décoration que j'attendais depuis d' longs mois merci ! Tu me ssoulage le coeur d'un tourment qui me tourmentait fort (...)"*. L'arrêté d'agrément est signé le 30 octobre 1962.

Le 4 avril 1968, la Commission – devenue commission de la création artistique – étudie la suite du programme de décoration. Louis Arretche a proposé de confier des œuvres à deux artistes, Raymond Subes et Francis Pellerin.

Le premier se verrait confier la réalisation de deux grilles décoratives en fer forgé, le second une sculpture en ronde bosse en bronze, un panneau mural en grès émaillé et une sculpture signal en acier.

Concernant Raymond Subes : *"Tout en regrettant, une fois de plus, que les crédits importants, au titre du 1%, soient affectés à des travaux relevant de la construction, la Commission donne néanmoins son accord."*

Concernant Francis Pellerin, elle estime : *"Il est difficile de confier trois opérations aussi importantes au même artiste, d'autant plus que deux des projets – le panneau mural et la sculpture en ronde-bosse – sont médiocres. Seul le signal présente certaines qualités et peut être accepté."*

"En résumé, ce programme devra être mis au point par M. Arretche en liaison avec M. Viatte, en fonction des crédits réellement ouverts."

Une note manuscrite, datée du 6 juin 1968 et paraphée par Germain Viatte, indique qu'il est convenu avec Louis Arretche que le programme se poursuivre ainsi :

"- Heuzé : 30 000 francs (déjà réalisé).

- Pellerin : 42 000 francs (sculpture signal en acier tarité et bleui (...)).

- Subes 85 000 francs (5000 francs prix d'une grille "commerciale" ayant été retirés du devis initial de 90 000 francs (...)).

Ainsi, les deux arrêtés d'agréments, signés le 29 octobre 1968, concernent-ils les grilles en fer forgé et le seul "Signal".

Le catalogue de l'exposition rétrospective "Pellerin" (Musée des Beaux-Arts de Rennes, 2005) présente la sculpture du lycée Bréquigny, sous la plume d'Andrée Chapalain :

"Signal : Détaché du bâtiment auquel elle est pourtant destinée, la sculpture a une fonction d'appel. Elle est hébergée par un lieu dont elle annonce le caractère à chaque fois particulier : cour d'école, parc ou jardin attenants à un complexe sportif... La sculpture est parfaitement autonome, tout au plus trouve-t-on à l'endroit de son installation, un matériau au sol qui rappelle celui du bâtiment dont elle relaie la vue. La sculpture ne s'inscrit pas sous la tutelle de l'architecture pas

plus qu'elle n'en est complètement indépendante: elle établit un rapport, un dialogue avec celle-ci dans une perception qui se veut globale.

Le Signal se présente sous l'aspect vertical d'une colonne ou d'une flamme. Structure répétitive ou figure mouvante, elle intègre le vide à ses méplats de métal ou à ses tiges d'acier. Une franche polychromie apporte une touche d'humour et de poésie à ces sculptures dynamiques."

Auteur(s) de l'oeuvre : Francis Pellerin (sculpteur, attribution par source), Raymond Subes (feronnier, attribution par source), Edmond Heuzé (peintre, attribution par source)

Description

Précisions et transcriptions :

L'arrêté du 30 octobre 1962 précise qu'**Edmond Heuzé** est agréé pour *"exécuter, d'après maquette acceptée par la Commission d'agrément, et pour un prix de trente mille nouveaux francs, une grande composition peinte, de 92 m2 environ, dans la salle de réunion."*

Les arrêtés du 28 octobre 1968 indiquent que :

- **Raymond Subes** est agréé pour exécuter, pour une somme de 85 000 francs : *"deux grilles décoratives en fer forgé, respectivement de 2,3m X 11 m et 2,30 m X 12 m, qui seront situées aux entrées est et ouest du Lycée classique, moderne et technique de Rennes-Bréquigny (Ile-et-Vilaine)."*

- **Francis Pellerin** est agréé pour exécuter, pour un montant de 42 000 francs : *"Une sculpture signal en acier traité et bleui, comportant des éléments colorés en émaux, de 6,50 m X 1,60 m X 1, 20 m, qui sera placée près de l'Externat du lycée (...).* Le catalogue de l'exposition rétrospective *"Pellerin"* (Musée des Beaux-Arts de Rennes, 2005) présente la sculpture du lycée Bréquigny, sous la plume d'Andrée Chapalain :

"Signal : Détaché du bâtiment auquel elle est pourtant destinée, la sculpture a une fonction d'appel. Elle est hébergée par un lieu dont elle annonce le caractère à chaque fois particulier : cour d'école, parc ou jardin attenants à un complexe sportif... La sculpture est parfaitement autonome, tout au plus trouve-t-on à l'endroit de son installation, un matériau au sol qui rappelle celui du bâtiment dont elle relaie la vue. La sculpture ne s'inscrit pas sous la tutelle de l'architecture pas plus qu'elle n'en est complètement indépendante: elle établit un rapport, un dialogue avec celle-ci dans une perception qui se veut globale.

Le Signal se présente sous l'aspect vertical d'une colonne ou d'une flamme. Structure répétitive ou figure mouvante, elle intègre le vide à ses méplats de métal ou à ses tiges d'acier. Une franche polychromie apporte une touche d'humour et de poésie à ces sculptures dynamiques."

Les trois œuvres du lycée ont subi les affres du temps et méritent une certaine attention.

Trois artistes, trois oeuvres qui dialoguent avec l'architecture

Le lycée Bréquigny est un établissement construit par l'architecte Louis Arretche, ouvert en 1960, dans un vaste parc de 20 hectares. Il est composé d'une vingtaine de bâtiments dont un réfectoire et deux gymnases.

L'architecte fait appel, comme à l'accoutumée, des artistes de renom : le peintre Edmond Heuzé, membre de l'Académie des Beaux-Arts, le feronnier Raymond Subes et Francis Pellerin.

Chacune des œuvres dialogue, à sa façon, avec l'architecture et le parc.

Le Signal, sculpture métallique verticale de Francis Pellerin, prend place en regard du bâtiment administratif, tel un lien entre la minéralité du bâti et la végétalité du parc.

Les grilles forgées de Raymond Subes constituent les portes d'entrées du lycée à l'ouest et à l'est (aujourd'hui EREA Magda Hollander-Lafon).

La peinture murale d'Edmond Heuzé décore la totalité d'un mur latéral de la salle des fêtes. Le peintre joue entre autres avec l'escalier en asseyant, en trompe-l'œil, une baigneuse sur l'une des marches.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Dossier du 1% artistique (Ministère de la Culture)**
Archives Nationales : 19880466/64. *Dossier du 1% artistique (Ministère de la Culture).*
Archives Nationales : 19880466/64
- **Dossier artiste Francis Pellerin. Ministère de la Culture.**
Archives Nationales : 20020101/89. *Dossier artiste Francis Pellerin. Ministère de la Culture.*
Archives Nationales : 20020101/89

Bibliographie

- **Francis Pellerin (1915-1998)**
Imbernon Laurence, *Francis Pellerin (1915-1998)*, catalogue de l'exposition au Musée des beaux-arts de Rennes, Rennes, 2005, 144 p.
- **Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens, 1945-1965**
Hottin [Christian] Et Roullier [Clothilde], *Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens, 1945-1965*, Rennes, PUR, 2017, 257p.

Liens web

- site officiel du lycée : <https://www.lycee-brequigny.fr/>
- site officiel Francis Pellerin : <https://www.francis-pellerin.fr/>

Illustrations



Francis Pellerin : "Signal", sculpture en acier peint de 650 x 160 x 120 cm.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193500038NUCA



Francis Pellerin : "Signal", sculpture en acier peint de 650 x 160 x 120 cm.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20183506357NUCA



Francis Pellerin : "Signal", sculpture en acier peint de 650 x 160 x 120 cm.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20183500639NUCA



Peinture murale dans la salle des fêtes, représentant une scène de plage. Edmond Heuzé, 1963.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20183500626NUCA



Peinture murale dans la salle des fêtes, représentant une scène de plage. Edmond Heuzé, 1963.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20183500627NUCA



Peinture murale dans la salle des fêtes, représentant une scène de plage. Edmond Heuzé, 1963.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20183500628NUCA



Peinture murale dans la salle des fêtes, représentant une scène de plage. Edmond Heuzé, 1963.
 Phot. Delia Gaulin-Crespel
 IVR53_20183500629NUCA



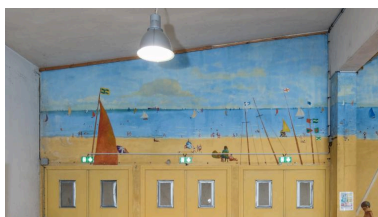
Détail de la peinture murale dans la salle des fêtes, représentant une scène de plage. Edmond Heuzé, 1963.
 Phot. Delia Gaulin-Crespel
 IVR53_20183500630NUCA



Détail de la peinture murale dans la salle des fêtes, représentant une scène de plage. Noter l'utilisation de l'escalier par le peintre. Edmond Heuzé, 1963.
 Phot. Delia Gaulin-Crespel
 IVR53_20183500632NUCA



Détail de la peinture murale dans la salle des fêtes, représentant une scène de plage. L'artiste utilise toute la longueur du mur, y compris au-dessus des portes. Edmond Heuzé, 1963.
 Phot. Delia Gaulin-Crespel
 IVR53_20183500633NUCA



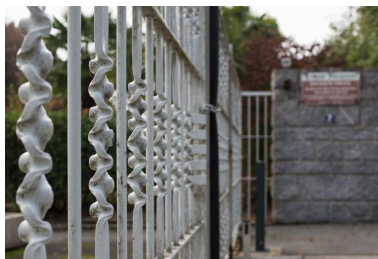
Détail de la peinture murale dans la salle des fêtes, représentant une scène de plage. Edmond Heuzé, 1963.
 Phot. Delia Gaulin-Crespel
 IVR53_20183500634NUCA



Portail de l'entrée principale (ouest). Ferronnerie d'art, Raymond Subes, 1968. A l'arrière plan : logements et administration ; accueil du lycée et externat.
 Phot. Delia Gaulin-Crespel
 IVR53_20183500644NUCA



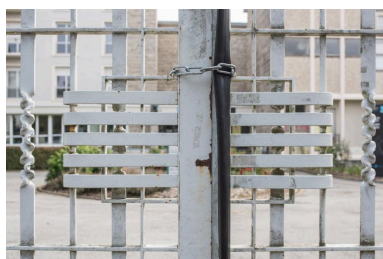
Portail de l'entrée principale (ouest). Ferronnerie d'art, Raymond Subes, 1968.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20183500640NUCA



Détail du portail de l'entrée principale (ouest). Ferronnerie d'art, Raymond Subes, 1968.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20183500641NUCA



Détail du portail de l'entrée principale (ouest). Ferronnerie d'art, Raymond Subes, 1968.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20183500642NUCA



Détail du portail de l'entrée principale (ouest). Ferronnerie d'art, Raymond Subes, 1968.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20183500643NUCA

Dossiers liés

Édifice : Lycée Bréquigny, 7 allée de Bréquigny (Rennes) (IA35024565) Bretagne, Ile-et-Vilaine, Rennes, Bréquigny, 7 avenue Georges Graff

Dossier(s) de synthèse :

Décoration au titre du 1% artistique de l'EREA Magda Hollander-Lafon, 26, Avenue du Canada (Rennes) (IM35025104) Bretagne, Ile-et-Vilaine, Rennes, 26 avenue du Canada

Décoration au titre du 1% du Lycée Joliot-Curie, boulevard de Vitré (Rennes) (IM35025102) Bretagne, Ile-et-Vilaine, Rennes, boulevard de Vitré

Objet(s) contenu(s) dans l'édifice :

Réfectoire et infirmerie du lycée Bréquigny, 7 avenue Georges Graff (Rennes) (IA35132703) Bretagne, Ile-et-Vilaine, Rennes, Bréquigny, 7 avenue Georges Graff

Auteur(s) du dossier : Thierry Goyet

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Francis Pellerin : "Signal", sculpture en acier peint de 650 x 160 x 120 cm.

IVR53_20193500038NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Francis Pellerin : "Signal", sculpture en acier peint de 650 x 160 x 120 cm.

IVR53_20183506357NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Francis Pellerin : "Signal", sculpture en acier peint de 650 x 160 x 120 cm.

IVR53_20183500639NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Peinture murale dans la salle des fêtes, représentant une scène de plage. Edmond Heuzé, 1963.

IVR53_20183500626NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Peinture murale dans la salle des fêtes, représentant une scène de plage. Edmond Heuzé, 1963.

IVR53_20183500627NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Peinture murale dans la salle des fêtes, représentant une scène de plage. Edmond Heuzé, 1963.

IVR53_20183500628NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Peinture murale dans la salle des fêtes, représentant une scène de plage. Edmond Heuzé, 1963.

IVR53_20183500629NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la peinture murale dans la salle des fêtes, représentant une scène de plage. Edmond Heuzé, 1963.

IVR53_20183500630NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la peinture murale dans la salle des fêtes, représentant une scène de plage. Noter l'utilisation de l'escalier par le peintre. Edmond Heuzé, 1963.

IVR53_20183500632NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la peinture murale dans la salle des fêtes, représentant une scène de plage. L'artiste utilise toute la longueur du mur, y compris au-dessus des portes. Edmond Heuzé, 1963.

IVR53_20183500633NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la peinture murale dans la salle des fêtes, représentant une scène de plage. Edmond Heuzé, 1963.

IVR53_20183500634NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Portail de l'entrée principale (ouest). Ferronnerie d'art, Raymond Subes, 1968. A l'arrière plan : logements et administration ; accueil du lycée et externat.

IVR53_20183500644NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



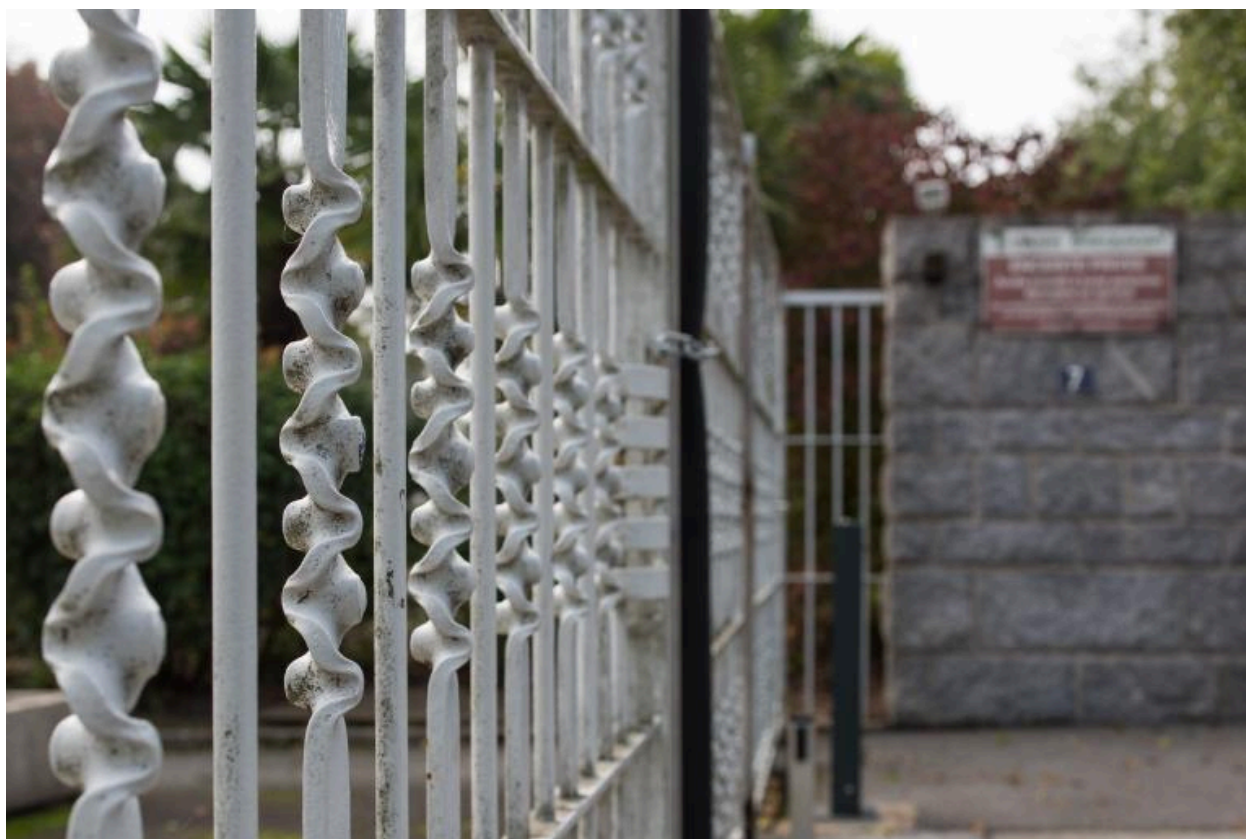
Portail de l'entrée principale (ouest). Ferronnerie d'art, Raymond Subes, 1968.

IVR53_20183500640NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du portail de l'entrée principale (ouest). Ferronnerie d'art, Raymond Subes, 1968.

IVR53_20183500641NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



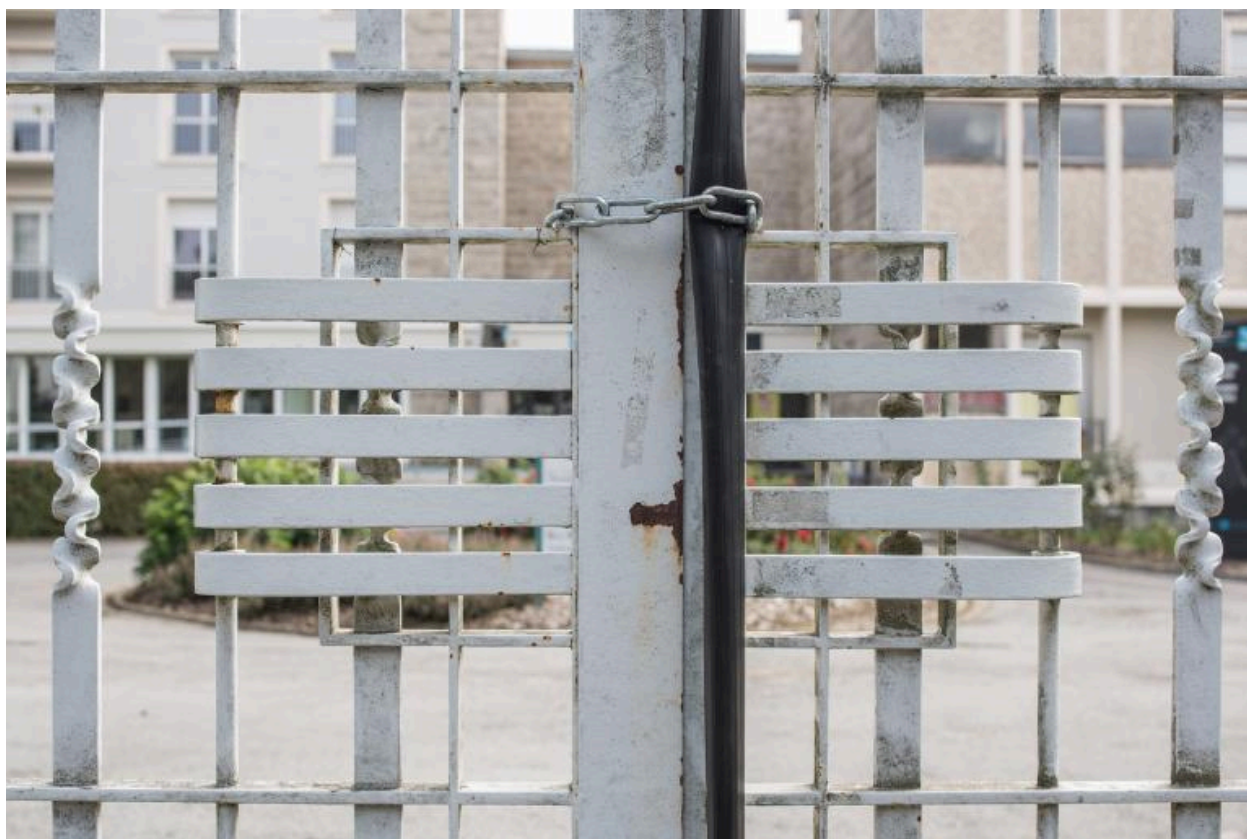
Détail du portail de l'entrée principale (ouest). Ferronnerie d'art, Raymond Subes, 1968.

IVR53_20183500642NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du portail de l'entrée principale (ouest). Ferronnerie d'art, Raymond Subes, 1968.

IVR53_20183500643NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation